

LE KALÉIDOSCOPE

Dispositif d'invitation au dialogue
entre la recherche et les arts

Le monde Dréano sous kaléidoscope, Laurence Dréano, 2019. © Alice Surnom
Artiste en résidence à l'université de Tours en 2018-2019 au sein du Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée (LIFAT)

Dossier à rendre avant les
30 octobre et 30 mars de chaque année

Service culturel - Béatrice Boillot
beatrice.boillot@univ-tours.fr
Tel : 02 47 36 65 05

 université
de TOURS

Depuis le plaisir que j'ai eu en voyageant si rapidement à Vienne, j'ai goûté les délices de la nature vue en grand, j'ai conçu le plus vaste des arts, celui qui vous met en l'âme le sentiment de la nature. Ensermer des paysages immenses, voir la terre sous toutes les couleurs, sous mille aspects, et avoir un but au delà de cette kaléidoscopie, je ne sais plus rien qui vaille une telle course à travers les espaces. Il y a des moments où je suis la tête ensevelie à ma cheminée, occupé me rappeler les vastes incidents de mon dernier voyage.

Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, t. 1, 1836, p. 303

Dans le cadre de sa politique de soutien au dialogue entre recherche et arts, l'université de Tours souhaite favoriser les échanges entre les personnels d'enseignement et de recherche de l'université et des artistes. À cette fin, elle propose un dispositif souple d'invitation d'artistes, intitulé *Le kaléidoscope*.

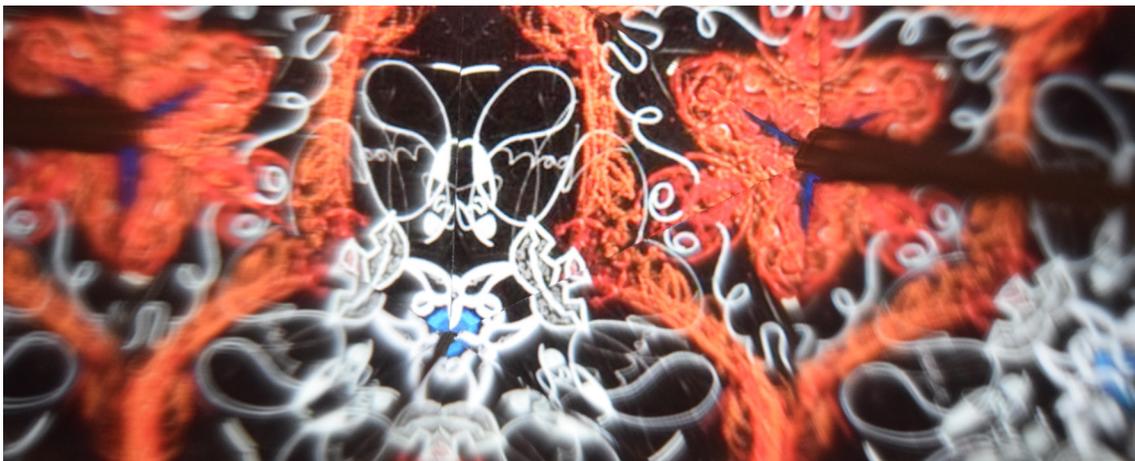
Kaléidoscope : nom masculin, du grec *kalos*, beau, *eidos*, aspect, et *skopein*, regarder.

- Appareil formé d'un tube contenant plusieurs miroirs disposés de façon que de petits objets colorés placés dans le tube y produisent des dessins variés.
- Suite rapide d'impressions, de sensations vives et variées.
- Dispositif d'invitation au dialogue proposé aux personnels de l'université de Tours pour inviter un artiste à offrir un regard sur les processus de création de la recherche, à explorer conjointement des possibilités de figuration artistique des processus de création de la recherche et à s'en mettre plein la vue...

Le dialogue entre les arts et les sciences peut avoir plusieurs objectifs. D'une part, celui de favoriser la réflexion, de stimuler l'imaginaire et de développer le goût de la recherche pour les chercheurs comme pour les artistes. D'autre part, les démarches artistiques sous toutes leurs formes, en ce qu'elles touchent le sensible, peuvent constituer une voie particulière et singulière pour que des publics divers appréhendent, considèrent et comprennent les activités de recherche sous d'autres angles que ceux usuels, et qu'ainsi, ils se les approprient. Les arts peuvent de ce fait rendre la recherche plus intelligible, visible et désirable. Enfin, les artistes peuvent être curieux, inspirés, interpellés par les activités de recherche et désireux de s'emparer de sujets scientifiques dans leur propre démarche de création.

Le présent dispositif s'inscrit dans la politique de soutien à la culture scientifique de l'université de Tours et participe à renforcer les liens entre recherches et sociétés que tissent les établissements d'enseignement supérieur dans leur territoire.

À la manière du kaléidoscope, il permet d'observer des éléments sous divers aspects, de façonner et de transmettre une image, ou de produire un support permettant de s'approprier les productions issues des recherches.



Le monde Dréano sous kaléidoscope, Laurence Dréano, 2019 © Alice Surnom

Le dispositif d'invitation

L'université de Tours propose d'ores et déjà à ses laboratoires de recevoir durant une année un ou une artiste en résidence. L'établissement est soucieux de compléter ce dispositif par un appel plus léger, plus souple et plus modeste, proposé à toutes les personnes en poste à l'université de Tours qui souhaitent interagir avec un artiste ou un collectif artistique dans leurs travaux de recherche.

L'objectif du dispositif *Le kaléidoscope* est de faciliter la rencontre d'un.e chercheur.e (ou d'un collectif de chercheurs) et d'un.e artiste, de permettre des échanges et des réalisations, durant un temps court, dans le cadre d'une démarche de recherche. Il peut s'agir de l'exploration d'une thématique, de la construction d'une démarche de recherche ou de la restitution d'une recherche originale.

Le projet peut s'articuler à un cours (et donc associer des étudiants), à un projet collectif dans un laboratoire, ou encore à un projet scientifique individuel. Il peut préfigurer une collaboration à plus long terme et permettre de construire un projet de recherche ou de transmission de la recherche en tant que tel. À ce titre, il peut constituer une préfiguration d'une collaboration au long cours, éventuellement éligible au dispositif de la Résidence d'artiste.

En quoi consiste le dispositif d'invitation *Le kaléidoscope* ?

Le dispositif peut permettre la création d'une œuvre, en tant que trace de l'invitation de l'artiste au sein de l'établissement.

 Il n'a pas vocation à financer des heures de vacances comprises dans des maquettes de formations, ni l'organisation de séminaires, colloques ou journées d'études.

La somme globale proposée est de 2500 € maximum. Elle permet :

- de rétribuer un artiste reconnu comme tel (cachets, intermittence, droits d'auteurs etc.) à hauteur de 1500 € (brut pour l'artiste),
- de financer l'achat de petit matériel pour le travail artistique (frais de reproduction et de valorisation du travail effectué (impressions, matériel d'exposition, etc.) (à hauteur de 300 € environ),
- de financer des missions pour l'artiste (hébergement, déplacement si besoins) (à hauteur de 700 € environ maximum).

Le projet bénéficie du soutien technique et logistique du service culturel et est accompagné par l'établissement pour mettre à disposition les locaux universitaires afin, le cas échéant, de rendre compte des travaux art-recherche réalisés.

Le financement est géré par le service culturel.

La ou le chercheur.e rend compte, avec l'artiste, de son projet et de l'utilisation des fonds par la présentation d'un bilan constitué d'un rapport écrit *a minima* (ou la présentation d'un objet artistique, séance de restitution, film, ou toute forme non définie au départ) et d'un bilan financier. Le bilan est adressé au service culturel.

L'action fait l'objet d'une présentation au conseil culturel et/ou à la commission recherche dans l'année qui suit la réalisation du projet.

Quand postuler ?

- Les dossiers sont à rendre avant les 30 octobre et 30 mars de chaque année.
- Le projet doit se tenir au plus tard dans les 12 mois qui suivent l'acceptation de la demande.
- Les projets sont étudiés lors de deux commissions annuelles (en novembre et avril)

Comment postuler ?

Le dossier doit être rempli selon le modèle prédéfini.

Le dossier peut faire 4 pages maximum et comporter éventuellement un CV d'une page du porteur

scientifique ainsi qu'un CV, portfolio, etc. de l'artiste.

Il doit comporter la signature de l'artiste et le visa de la directrice ou du directeur d'unité.

Qui peut postuler ?

Tous les personnels de l'université rémunérés par l'UT pour des actions de recherche au moment du dépôt du projet Le kaléidoscope (techniciens, ingénieurs, enseignants-chercheurs, chercheurs, etc.)

Quels sont les critères de sélection ?

- Originalité du dialogue arts-recherche proposé (thématiques, formes artistiques, ...)
- Démonstration de la réalité du dialogue entre recherche et art proposé (co-construction ; apports réciproques pour les scientifiques et pour les artistes, etc.)
- Identification pertinente de l'artiste
- Inscription du partenariat à plus long terme
- Qualité formelle du dossier

Composition de la commission

- Un.e représentant.e de la DRAC
- Une des Vice-Présidente Recherche ou Partenariat
- Vice-Présidente Culture et Vie de campus
- Chargée de mission Sciences avec et pour la société de l'université
- Directrices des services de l'université compétents (service culture, service recherche, etc.) ou leur représentant
- Les référents culture des composantes siégeant au conseil culturel
- Un membre du service culturel en charge de la culture scientifique
- Toute personnalité qualifiée invitée (artiste, partenaires culturels de l'université, etc.).

**Pour toute information
Service culturel**

**Béatrice Boillot
beatrice.boillot@univ-tours.fr
Tel : 02 47 36 65 05**

Le kaléidoscope
Dispositif d'invitation au dialogue entre la recherche et les arts

4 pages maximum

+ CV d'une page du porteur scientifique

+ CV ou portfolio de l'artiste

Nom du projet

Nom du porteur scientifique du projet, composante et laboratoire de rattachement

Noms, composantes et laboratoires des collègues associés le cas échéant

Nom de l'artiste pressenti, compagnie, discipline artistique

Descriptif du projet (10 à 20 lignes)

Apports réciproques du projet pour les chercheurs et pour les artistes (10 à 20 lignes)

Expérience du porteur scientifique en lien avec le projet déposé (10 à 20 lignes)

+ possibilité de joindre un CV d'1 page

Expérience de l'artiste en lien avec le projet déposé (10 à 20 lignes)

+ possibilité de joindre un portfolio, CV d'1 page ou lien vers site internet, etc.

Calendrier prévisionnel du projet

Détail du budget prévisionnel et somme demandée (max. 2500 €)

--

Signature des membres porteurs du projet

Porteur, personnel de l'université de Tours	Artiste invité.e
---	------------------

Visa du directeur.trice d'unité de recherche

--

**Dossier à soumettre à beatrice.boillot@univ-tours.fr
Dépôt au fil de l'eau avant les 30 octobre et 30 mars de chaque année**

**Pour toutes questions
Service culturel**

**Béatrice Boillot
beatrice.boillot@univ-tours.fr
Tel : 02 47 36 65 05**